

24 OCT. 1988

Kigali le 5 Octobre 88

Exp: HATEGERIMANA J. Pierre

B.P: 10

KIGALI

Pour réception conforme
Kigali. le 20 OCT. 1988

R. LIANJE Ed.c en
Directeur Général

Objet: Adresse de paiement
Banque de KIGALI
Compte no 040_0003735-82/RWF.
de HATEGERIMANA J.P

Réf: Bon de commande No 957/B/88.
du 23/09/1988.

FACTURE No 310/88

Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie doit à HATEGERIMANA J. Pierre une somme de 85751 Frw (quatre vingt cinq mille sept cent cinquante et un Franc Rwandais) pour la fabrication et livraison de ce qui suit:

- 1 porte métallique 1,68 X 2 = 28.000 Frw.
- 1 porte " 1,80 X 2,15 = 29.155 Frw.
- 1 porte " 1,76 X 2,15 = 28.596 Frw.

Grand Total de 85.751 Frw.

o.p 2002 du 4-11-88

Notre facture sincère et correcte s'arrête à 85.751 Frw quatre vingt cinq mille sept cent cinquante et un Franc rwandais.

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge de: ...18.115.02...02.1506 ...

Inscrit sous poste ...27.2... 01/10/88

Kigali, le ...24/10/88...

Le gestionnaire

Kabanafa
Shutuk

[Signature]
25 88
20

HATEGERIMANA J.P

[Signature]

Kigali le 5 Octobre 88

Exp: HATEGEKIMANA J.Pierre
B.P: 10

KIGALI

Pour réception confirmée
Kigali, 23 OCT. 1988

R. LIBANJE Félicien
Directeur Général

Objet: Adresse de paiement
Banque de KIGALI
Compte no 040_0003735-82/RWF.
de HATEGEKIMANA J.P

Réf: Bon de commande No 957/B/88.
du 23/09/1988.

FACTURE no 31/88

Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie doit à HATEGEKIMANA J.Pierre une somme de 85751 Frw (quatre vingt cinq mille sept cent cinquante et un Franc Rwandais) pour la fabrication et livraison de ce qui suit:

1 porte métallique	1,68 X 2 =	28.000 Frw.
1 porte "	1,80 X 2,15 =	29.155 Frw.
1 porte "	1,76 X 2,15 =	<u>28.526 Frw.</u>

Grand Total de 85.751 Frw.

Notre facture sincère et correcte s'arrête à 85.751 Frw quatre vingt cinq mille sept cent cinquante et un Franc rwandais.

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du ...1.8.1.150.2.021.506.....

Inscrit sous poste ...272... du 21/10/88
Kigali, le 24 OCT. 1988.....

Le gestionnaire des crédits.
Kabavita B.

(Signature)

HATEGEKIMANA J.P

(Signature)

REPUBLIQUE RWANDAISE

SERVICE BC

Bon de Commande N° 957/B/88

Budget ord Article 181150202 Littera 1506

FOURNISSEUR Hategekimana J.P. A LIVRER à MINITRAPE

Imprikaf

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
1	Porte métallique 1,68m x 2m	28000	28000
1	porte " 1,80m x 2,15m	29155	29155
1	" " 1,76m x 2,15m	28596	28596

Pour hab. off. Ngaramu Ruge Benoit

Nous disons: quatre vingt cinq mille sept cent cinquante et un francs rwandais

*Pour approbation
Le Ministre*

mmelo



VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le

21 OCT 1988

Total

85751 frw

Visa du service du budget
et du contrôle.

Le (vous) Gestionnaire de Crédits, *ai*

Ndereyemana
19 88

Inscrit fiche mod. I Poste n° 279 du 21/10

REPUBLIQUE RWANDAISE
23/10/88 19 88

Caroline
Ader...

REPUBLIQUE RWANDAISE

SERVICE BC

Bon de Commande N° 95713/88

Budget 010 Article 18150202 Littera 1506

FOURNISSEUR Hatyechimana JP A LIVRER à MINITRADE

Imprimerie

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
1	Boite metallique 168mm x 2m	28000	28000
1	boite " " 201mm x 1m	29155	29155
1	" " 262mm x 15m	28596	28596

Pour hab. off. Ngomuye 2 enoit
 Nous disons: quatre vingt cinq mille sept cent
 cinquante et un francs rwandais

~~Pour approbation~~
~~Lo M...~~

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 21 OCT 1988
 Total



85751 Kw

Visa du service du budget
 et du contrôle.

Kigali, le 27 OCT 1988

Le (sous) Gestionnaire de Credits

Inscrit fiche mod. I Poste n° 270 du 21/10/1988



Bordereau d'Expédition

No. 302

... KIGALI, le 22/09 1988 ...

Expéditeur : HATEGEKIMANA Jean-Pierre

Destinataire : MINITRAPE

I.N.R. 68166 - 500

Marques	Nombre de colis	Marchandises	kilos
		1 porte 1,68 x 2 m	
		1 porte 1,76 x 2,15	
		1 porte 1,80 x 2,15	

Enlevé par

Reçu les marchandises

Camion: ... BINA ...

en bon état.

Conducteur: ... ABA ...

Le Destinataire